Image not found or type unknown

Problème de caution, facture d'eau

Par **sankara**, le **20/04/2009** à **16:20**

Bonjour,

J'ai habité pendant 3 ans dans un appartement que le propirétaire a decidé de vendre (je ne pense même pas que l'appartement a été vendu) . Je suis parti de l'appartement en prenant la peine de remettre à neuf l'appart. L'état des lieux s'est fait 4 mois après mon départ pour des raisons que j'ignore.
Il m'avait présenté une facture d'eau suite à une fuite qui s'est produite dans l'appartement que j'ai accepté payé (je lui laisse la caution).

Aujourd'hui , je réçois une lettre d'un cabinet juridique me demandant de payer la facture d'eau et en plus il s'est rendu compte d'un impayé de loyer en septembre 2005 qu'il me reclame aujourd'hui.

Je ne sais pas trop ce que je peux faire.

Merci de votre Aide

Hervé

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés